

mulation fut si grande, qu'un pauvre homme vendit son habit pour acheter son poteau, & une femme sa ceinture. Sangamidono qui pensoit les intimider par ces menaces, vit bien qu'il avoit affaire à des gens qui comptoient la mort & les tourmens entre les plus grandes graces qu'on leur pouvoit faire. Il fit brûler les poteaux dans la place publique, mais ils n'eurent pas la consolation qu'ils attendoient d'y estre attachez & brûlez.

Ce Tyran voyant que ce premier essay n'avoit pas eu l'effet qu'il prétendoit, s'avisa d'un autre expedient qu'il jugea luy devoir mieux réussir. Il appelle les Commissaires de tous les quartiers, & leur ordonne de faire en sorte par eux-mêmes, ou par leurs amis, par prieres ou par menaces, que les Chrétiens dont on avoit les noms consentissent qu'on les effaçast du rôle, & que s'ils refusoient de le faire, ils ne laissassent pas de les effacer, faisant courir le bruit par tout qu'ils avoient donné leur consentement. On fut dix jours à les combattre & à les tourmenter. Il y en eut, qui surpris par ces artifices, laisserent effacer leurs noms sans néanmoins abjurer la Foy. D'autres sçachant qu'on avoit effacé le leur contre leur gré, dissimulerent lâchement le ressentiment qu'ils en avoient & n'en firent pas grand bruit. Les derniers furent ceux, qui sçachant qu'on leur avoit fait la même piece, s'en plainquirent hautement & protesterent de violence, publiant par tout l'imposture malicieuse des Gouverneurs.

Il y avoit une ruë dans la Ville de Meaco qu'on appelloit la ruë des Chrétiens, parce qu'il n'y avoit qu'un Payen qui y demeurast. C'est-là que l'attaque fut plus rude & le combat plus sanglant. Sangamidono en fit chasser tous les hommes, puis prenant les femmes avec leurs enfans, il les enferme chacune dans un sac à ris semblable à nos sacs à blé, & les lie si fortement qu'elles n'avoient aucun usage de leurs membres. Il n'y avoit que la teste qui paroissoit au dehors, afin qu'on les pût connoistre. Vingt-sept furent d'abord enfermez dans ces sacs & entassées les unes sur les autres: Mais craignant que celles qui estoient dessous ne fussent étouffez, on les mit toutes à costé l'un de l'autre. Elles passerent tout le jour & toute la nuit en cet estat, exposées au froid & à la neige qui tomboit en abondance: Et ce qui est admirable, c'est qu'il se trouva de petits enfans qui firent de si grandes instances auprès des Juges par leurs prieres & par leurs larmes pour estre traitez comme leurs meres, qu'on fut obligé de les mettre aussi dans des sacs.

Le lendemain ils tirerent les femmes & y mirent leurs maris, après leur avoir fait mille affronts & mille outrages, & les menacerent de les mener en cet estat par toute la Ville suspendus chacun à une perche: mais ils ne purent rien gagner sur leur esprit. Leur menaces ne firent que les affermir dans leur resolution.

Il y avoit une Communauté de femmes & de filles qui avoient fait vœu de chasteté, & qui vivoient ensemble sous la conduite d'une noble matrone nommée Julie. Lorsqu'elles virent que l'orage alloit fondre sur elles, la premiere chose qu'elles firent, fut de mettre les Vierges en lieu de seureté, pour les soustraire à l'insolence des soldats. Pour celles qui estoient plus âgées, elles se preparerent au martyre. On fut cinq jours à les presser d'abandonner la Foy, & on les menaça de les mener toutes nuës par la Ville, si elles ne consentoient qu'on effaçast leur nom de la liste des Chrétiens. Elles répondirent que si on l'effaçoit, elles iroient par toutes les ruës criant qu'elles estoient Chrétiennes & qu'on imposoit à l'Empereur, luy faisant accroire que les Chrétiens estoient retournez au culte des Idoles.

Les Juges voyant leur constance, les firent prendre & mettre dans des sacs, où elles furent si ferrées, qu'elles ne pouvoient du tout se remuer. Elles furent en cet estat portées par toutes les ruës de la Ville accompagnées de soldats. Spectacle qui donnoit de la compassion aux uns, du divertissement aux autres, principalement à la vile populace qui les poursuivoit avec des injures, des outrages & des huées. Après avoir esté promenées par toutes les ruës, on les porta hors de la Ville au lieu destiné au supplice des criminels, & on les jeta par terre, où elles demurerent le reste du jour, la nuit & le jour suivant exposées au froid, à la pluye, à la neige & aux insultes des habitans de la Ville, qui accouroient là pour voir ces victimes de patience & ces Martyrs de la Foy.

Il y en eut une qui se fit admirer par sa constance, & le desir qu'elle avoit de souffrir: Car les parens ayant obtenu qu'on la tiraist de son sac, & l'ayant fait porter par force dans une litiere en sa maison, elle ne voulut jamais lâcher son sac, & cria par toutes les ruës: *Je suis Chrétienne, on m'emmene par force.* Quelque temps après se voyant libre dans la maison de son pere & de sa mere, elle s'enfuit secrettement, & passa plus de dix ruës portant son sac sur son bras pour aller joindre ses compagnes & pour y estre remise, ce qu'elle obtint. Le jour suivant les Juges se tran-

portèrent sur les lieux, & ordonnerent qu'on les mît en liberté, pour faire croire qu'elles avoient enfin renoncé la Foy. Les saintes femmes qui s'en doutoient, crièrent à haute voix : *Nous sommes Chrétiennes, & nous ne permettrons jamais qu'on nous tire d'icy, à moins que le Crieur public ne marche devant nous & ne publie par tout que nous sommes Chrétiennes.* Elles furent assez heureuses pour obtenir ce qu'elles desiroient. On les remet donc sur le dos des Portefaix, & on les porte par la Ville. Lorsque le Crieur manquoit à crier, ou ne se faisoit pas bien entendre, elles crioient en sa place. Ainsi elles arriverent à la maison d'un Chrétien, où elles furent gardées jusqu'à ce que l'Empereur en ordonnast autrement.

Après cet essay de malice & de cruauté, Sangamidono se transporta à Ozaca, où il ne réussit pas mieux qu'il avoit fait à Meaco. A son arrivée il fit abbatre l'Eglise des Peres Jesuites, & en fit brûler le bois dans une petite Isle que forme la riviere qui passe auprès de la Ville. Il fit aussi publier à son de Trompe, qu'il feroit mourir le lendemain tous ceux qui ne voudroient pas abjurer la Foy. Trois cens Chrétiens se trouverent le lendemain au lieu du supplice avant l'heure marquée en attendant la mort. Les Juges en firent mettre cinquante-huit dans des sacs, tant hommes que femmes, qui furent exposez sur les Ponts & dans les places publiques aux insultes, aux outrages, & aux mocqueries de tous les passans. Quoyque Sangamidono eût défendu de mettre sur la liste le nom des Seigneurs & des grands Capitaines, dont le chastiment eût fait trop d'éclat : Cependant plusieurs se trouverent au milieu du combat pour y souffrir le martyre : Entr'autres le petit fils du Prince d'Aria avec sa femme qui estoit grosse. Sur le soir on ôta des sacs ceux qui avoient esté exposez à l'insolence du peuple, & on les renvoya à leurs maisons fort tristes de n'avoir pas souffert le martyre. Il n'y en eut que vingt-quatre des plus nobles, qu'on mit dans diverses prisons en attendant les ordres de l'Empereur. Pour les petits enfans, on les fouëtta cruellement dans leurs maisons, & on les enferma dans des chambres, où ils furent quelques jours sans boire ni manger : mais on ne pût jamais leur faire abandonner la Foy. Ainsi Dieu fit triompher les enfans tout foibles & timides qu'ils sont des ennemis de sa gloire.

Pendant que Sangamidono persécutoit si cruellement les Chrétiens pour contenter l'Empereur, Dieu juste vengeur des crimes, permit qu'il encourut son indignation. On n'en sçait pas la cause : mais ce qui est certain, c'est que lorsqu'il tour-

mentoit

mentoit les Fideles avec le plus de fureur, il fut déclaré criminel de Leze-Majesté, atteint de perfidie & banni au Royaume d'Omi.

On fit à Sacay le même dénombrement des Chrétiens qu'on avoit fait à Meaco & à Ozaca, & on éprouva leur constance en diverses manieres. Je suis obligé de passer sous silence des actions illustres, pour ne pas ennuyer le Lecteur par le recit de plusieurs choses semblables. Mais je ne puis omettre ce que fit & dit un enfant de six ans nommé Thomas. Son pere & sa mere voulant éprouver sa constance, luy dirent : *Thomas nous mourrons bien-tost pour la Foy de JESUS-CHRIST : que feras-tu après nôtre mort ?* L'enfant répond : *Je mourray comme vous & je seray Martyr.* Le martyre, luy dit son pere, *est plus difficile à souffrir que tu ne penses : Car on te mettra en croix & on te percera le cœur d'une lance. Si tu n'es pas crucifié, on te brûlera tout vif à petit feu. Pourras-tu souffrir ces tourmens, toy qui ne peux pas manier un fer chaud ?* L'enfant entendant cela s'en va au feu, met les pincettes dedans, & lorsqu'elles furent toutes rouges, il les alloit prendre par le bout, si son pere & sa mere, qui prenoient plaisir à luy voir faire ce petit ménage, ne l'en eussent empêché. Il se mit à pleurer si fort, qu'il n'y eut pas moyen de l'appaiser, jusqu'à ce qu'on luy eût dit qu'il auroit assez de courage pour estre Martyr & qu'il mourroit avec eux.

Au commencement du mois d'Avril de la même année 1614. on apporta à Meaco l'Edit de l'Empereur, par lequel il bannissoit tous les Chrétiens qui n'avoient pas voulu renoncer la Foy, & les releguoit à Tzugara, pais vers le Nord à l'extrémité du Japon, pour y défricher des terres inhabitées. Le vingt-troisième du même mois l'Edit ayant esté publié, quarante-sept habitans de Meaco & vingt-quatre d'Ozaca s'assemblerent devant le Palais du Gouverneur de Meaco, revêtus de leur plus beaux habits pour marquer leur réjouissance, & furent livrez à quelques compagnies de soldats pour estre conduits au lieu de leur exil.

Dix femmes considerables furent menées à un lieu infame pour y estre deshonorées. Elles firent de cette maison abominable une maison de priere & d'oraison, qu'elles sanctifierent par leur presence. Puis elles se couperent les cheveux pour marquer qu'elles renonçoient au monde. Quelques-unes d'entre elles furent assez genereuses pour se défigurer, & déchirer le visage avec leurs ongles, afin de faire horreur à ceux qui les regarde-

Tome II.

KK

XXIV.
Edit de
l'Empereur
contre les
Chrétiens.

roient. Enfin quelques Chrétiens zelez les racheterent & les mirent chez un Neophyte d'une rare vertu, en attendant que Dieu par sa divine Providence en disposast.

L'Edit de l'Empereur ayant esté publié à Canazava Ville du Royaume de Canga, où estoit le brave Justo Ucondono si celebre pour sa valeur & pour sa pieté, & dont nous avons tant de fois parlé dans cette histoire, ce grand guerrier fut envoyé en exil à Nangasaqui, luy, sa femme & cinq petits enfans, & avec luy Dom Jean autrefois Prince de Jamba. Ils avoient esté tous deux plusieurs fois bannis pour la Foy, & n'eurent qu'un jour pour se préparer à ce long & penible voyage au plus fort de l'hyver. On ne peut dire ce qu'ils souffrirent en chemin. Ils furent reçus à Nangasaqui par les Chrétiens avec tout l'honneur possible, comme d'illustres Martyrs. Ils menoient avec eux deux Religieux de la Compagnie de Jesus qui furent bannis en même temps, & quantité de braves, qui après s'estre signalez dans les combats, s'estoient condamnez à un exil volontaire pour suivre la fortune de Justo Ucondono leur Maistre.

XXV.
Martyrs de
l'Eglise de
Firoxima.

L'Eglise de Firoxima Ville du Royaume d'Aqui estoit une des plus florissante du Japon pour la faveur & la protection que luy donnoit le Prince Tayudono. Il estoit à la Cour lorsque l'Edit fut publié, & il écrivit de là au Prince son fils, qu'il renvoyast les Peres Jesuites le plus honorablement qu'il pourroit, & qu'il les fit conduire à Nangasaqui; qu'il n'usast de severité qu'en apparence contre les Chrétiens de basse condition, & nullement contre les Gentilshommes. Les lettres officieuses qu'il écrivit à ces Peres en leur envoyant l'Edit de l'Empereur & les excuses qu'il leur fit, marquent assez le regret qu'il avoit de les perdre. Le Prince son fils s'acquita parfaitement de la commission qui luy estoit donnée. Il envoya par trois fois un Gentilhomme à ces Religieux, pour leur témoigner le regret qu'il avoit de leur disgrâce, & les gens de sa Cour quoy que Payens firent le même.

Le Prince Tayudono avoit quatre Capitaines Chrétiens à son service, auxquels il écrivit de la Cour où il estoit en ces termes: *Vous sçavez ce que l'Empereur ordonne; je vous exhorte autant qu'il m'est possible de luy obeir, & vous me rendrez en le faisant un tres-grand service.* Les Capitaines receurent ces lettres lorsqu'ils alloient à la Cour, & dirent au Courrier qu'ils répondroient de bouche au Prince quand ils y seroient arrivez. Ils le firent en luy disant, qu'ils estoient bien marris de ce qu'il exigeoit d'eux une action

qui leur estoit défenduë par la loy divine, & par les loix de la guerre; qu'ils se rendroient incapables de le servir, s'ils commettoient cette lâcheté; que tout ce qu'ils luy pouvoient promettre, estoit que tant qu'ils seroient à Jedo ils s'acquitteroient des devoirs de Chrétiens avec tant de reserve, qu'il n'en auroit point de reproche; que s'il ne se contentoit pas de cette déference, & s'il tenoit pour desobeissance l'attachement qu'ils avoient à leur Religion, ils estoient prests d'en subir le chastiment par la perte de leurs biens, ou par un exil perpetuel, ou par telle mort qu'il luy plairoit leur faire souffrir. Le Prince ayant entendu cette réponse, se tut & se retira dans son cabinet, où il eut le temps de reprimer sa colere & de consulter sa raison. Après quoy il loüa ces Capitaines, & défendit à ses Officiers d'inquieter sa noblesse, mais d'attaquer seulement de parole les valets des Chrétiens pour sauver les apparences.

Un de ses Pages luy répondit avec la même liberté: car ce Prince le sollicitant de retourner au culte des Idoles, il luy fit cette repartie: *Mon Prince, je suis Chrétien dès mon enfance, comme vous le sçavez, & il n'y a chose aucune qui me puisse faire changer de Religion. Je suis prest d'obeir à tous vos commandemens, pourvu qu'ils ne soient pas contraires à ceux du vray Dieu que j'adore. Que si je suis coupable en cela, voicy ma teste, vous n'avez qu'à me la faire couper.* En disant cela, il découvrit son cou & le presenta au Prince. Il n'y eut personne qui ne crût que son Maistre la luy alloit abatre: mais comme il estoit sage & prudent, il loüa l'enfant & l'aima plus qu'auparavant.

La noble Eglise de Bungo qui fut la premiere du Japon, fondée & cultivée par le grand Apostre des Indes saint François Xavier, fut celle qui se distingua le plus dans ce temps de persecution par sa fidelité & sa constance. D'une infinité d'exemples je n'en produiray que deux ou trois qui ont quelque chose de remarquable.

Le premier, fut celuy d'un Bonze converti nommé Benoist, qui combattit en Apostre pour la défense de la Religion, & gagna par sa mort la glorieuse couronne du martyr. Après que les Peres Jesuites furent chassés du Royaume, & que leurs Eglises eurent esté ruinées, les Payens se jetterent sur les Chrétiens, comme sur des brebis destituées de leur Pasteur. Ils se saisirent d'abord de deux hommes, dont l'un estoit ce Benoist, avec leurs femmes & trois de leurs enfans, & voyant qu'ils ne pouvoient

XXVI.
Martyrs de
l'Eglise de
Bungo.

vaincre leur constance, les Juges les condamnerent à estre dépoüillez tous nuds & à estre traînez une lieuë loin d'une maniere tout-à-fait barbare. Benoist qui trouvoit ce châtiment trop doux & qui vouloit se préparer à un autre plus rude qu'à celuy qu'on luy alloit faire souffrir, se déchira le corps tout le long du chemin à coups de discipline & montra par là le desir qu'il avoit de verser son sang. Lorsque les Martyrs furent arrivez au lieu du supplice, on les fit entrer dans une place fermée d'une grosse barriere & on les mit chacun dans un sac où ils furent liez fort étroitement: Puis on les jeta les uns sur les autres comme des sacs de blé. Benoist qui estoit au dessous, ayant passé un jour & une nuit en cet estat, fut tellement incommodé par la charge de ces corps, qu'il en tomba en défaillance. Les Gardes le voyant prest d'expirer, le tirerent de là & le porterent en une maison voisine, où estant revenu à foy, on le sollicita plus fortement que jamais de reprendre son employ de Bonze & de renoncer la Foy Chrétienne. Comme on ne gaignoit rien à luy parler, les Gardes le remirent dans son sac & dessous les autres comme auparavant. Il y demeura encore un jour entier: Comme il estoit prest de mourir on le délia, & on le porta à la même maison, où peu de temps après il rendit son esprit, prononçant jusqu'au dernier soupir les saints Noms de JESUS & de MARIE. Qui n'admira la force de la grace, qui d'un loup ravissant en a fait un agneau, & d'un Ministre du Diable, un Apostre & un Martyr de JESUS-CHRIST? Les autres ayant esté tirez de leurs sacs, furent bannis & releguez à Nangasaqui.

Un Seigneur Chrétien d'une tres-noble famille donna au même temps des marques illustres de son courage. Le Roy de Bungo l'ayant vainement fait solliciter par tous ses amis d'obeir à l'Empereur, il se resolut de l'aller trouver luy-même en son logis, se persuadant qu'il ne pourroit resister & à l'honneur & aux prieres qu'il alloit luy faire. Le Seigneur estant averti que le Roy estoit en chemin, met bas les armes, contre la coûtume du Japon, où jamais la Noblesse ne paroist en public sans épée & sans poignard, & allant au devant de luy, luy dit: *Mon Seigneur, je suis infiniment obligé à vostre Majesté de l'honneur qu'elle me veut faire de venir chez moy. Si c'est pour me faire abandonner ma Religion, je la supplie de ne passer pas plus outre, car je suis resolu de vivre & de mourir Chrétien: & si le refus que je fais de vous obeir en ce point me rend coupable, vous pouvez icy me trancher la teste.* Ayant

dit cela, il se dépoüille jusqu'aux épaules.

Lorsqu'il attendoit le coup, voicy son fils âgé de neuf ans qui accourt de toute sa force, & qui s'estant mis à genoux auprès de son pere, se decouvre aussi le cou pour mourir avec luy. Sa mere & son ayeule qui le suivoient firent le même, & presenterent le cou pour estre coupé. Ce spectacle attendrit tellement le Prince, qu'il ne put retenir ses larmes, & il fut obligé de s'en retourner au Palais. Mais quelque temps après, appréhendant d'encourir la disgrâce de l'Empereur, il les bannit contre son gré & les envoya à Nangasaqui.

Voicy une autre action d'un Cavalier Chrétien, qui est à mon sens digne d'admiration & d'une éternelle memoire. Ce Cavalier s'appelloit Tite & sa femme Marine. Ils avoient deux fils & une fille. Matthieu qui estoit le plus jeune des garçons n'avoit que neuf ans; Simon qui estoit l'aîné en avoit seize. La fille qui se nommoit Martine en avoit quatorze. Le Prince ayant appelé Tite, l'attaque par tous les endroits, & employe pour luy faire quitter la Foy, l'autorité, le commandement, les prieres & les menaces. N'ayant pû par toutes ces machines ébranler son courage, il le renvoye à son logis, & le lendemain luy ordonne de luy envoyer son cadet pour luy faire perdre ou la Foy ou la vie.

On peut mieux penser, qu'on ne peut exprimer, la douleur que ressentit ce pauvre pere, se voyant obligé d'immoler pour ainsi dire luy-même son propre enfant, en l'abandonnant à la rage d'un Tyran dans un âge si tendre. Mais ce qu'il craignoit le plus, c'est que la violence des tourmens ne luy fit abandonner la Foy. Il le livre cependant après l'avoir embrassé tendrement, & exhorté par un petit discours qu'il luy fit à mourir constamment pour JESUS-CHRIST. L'enfant ne put s'empêcher de verser des larmes & de jeter des cris, se voyant arraché d'entre les bras de son pere & de sa mere. Mais animé par l'exhortation de l'un & de l'autre, il suivit le Gentilhomme envoyé par le Prince, & fut conduit au Palais.

Deux jours après le Prince fit dire au pere, qu'il avoit fait mourir son fils, parce qu'il n'avoit pas voulu renoncer la Foy, & que s'il persistoit dans sa resolution, il luy commandoit de luy envoyer sa fille. Ce second coup fut encore plus sensible que le premier, & il seroit difficile de dire qui fût penetré d'une plus vive douleur, ou le pere, ou la mere qui perdoient un enfant.

si aimable, ou la fille qui perdoit un tel pere & une telle mere. Ce leur eût esté une consolation de mourir avec leurs enfans : mais le plus cruel de tous leurs tourmens estoit de leur survivre. La fille ayant dit le dernier adieu à l'un & à l'autre, fut menée au Palais pour estre égorgée avec son frere.

Quelques jours après, le Roy fit sçavoir à Tite, que sa fille avoit subi le même chastiment que son frere pour avoir esté rebelle à ses volontez, & luy ordonna de luy envoyer son aîné pour estre traité comme les autres s'il estoit de leur humeur. Ce dernier coup pensa assommer ce pauvre pere. Il pleure, il gemit, & mêle ses larmes avec celles de sa chere épouse, qui voyoit toute sa famille éteinte. Toutefois reprenant courage, & se souvenant du sacrifice d'Abraham, il appelle son fils, & luy dit : *Mon fils, vous sçavez ce qui est arrivé à vostre frere & à vostre sœur. Ils sont morts pour la Foy de JESUS-CHRIST. Les voilà au Ciel où ils vous appellent. Ne voulez-vous pas bien les suivre? Si vous avez du cœur & de la Foy, c'est maintenant qu'il le faut montrer. Le Prince vous appelle à son Palais pour vous rendre Martyr ou Idolâtre, lequel des deux voulez-vous estre? Si vous renoncez la Foy, je vous renonce pour mon fils, & Dieu vous mettra en ce monde & en l'autre au nombre de ses ennemis. Si vous mourez pour la Foy, comme a fait vostre frere & vostre sœur, vous regnerez éternellement dans le Ciel avec eux, & vous irez nous y préparer la place à moy & à vostre mere qui vous suivrons bien-tost. Allez, mon fils Simon, & montrez-vous digne enfant de Dieu & digne heritier du courage de vos ancestres. Allez gagner par une mort temporelle une vie éternelle. Craignez-vous un coup d'épée, dont vostre cadet & vostre sœur se sont moquez? Quand vous verrez leur sang dans le Palais, souvenez-vous que c'est-là le chemin qu'il vous ont tracé à la gloire. Allez & mourez.* La douleur l'empêcha d'en dire davantage. Simon fut touché des tendresses de son pere & des larmes de sa mere, mais quelque temps après ayant repris cœur, il leur dit, qu'il envioit le bon-heur de son frere & de sa sœur, qui avoient gagné la palme du martyre, & que depuis leur mort il estoit dans l'impatience de les suivre; qu'il ne desiroit rien tant que de verser son sang pour la Foy, & que l'unique regret qu'il avoit, c'estoit de ne pas mourir en leur presence, pour leur donner des marques de son obeïssance & de sa fidelité; que c'estoit pour luy une consolation bien douce de les précéder, parce qu'il esperoit par sa mort leur prolonger la vie en appaisant la colere du Prince, qui se contenteroit d'avoir

fait mourir les enfans; qu'il se souviendroit d'eux dans le Ciel, & qu'il prieroit Dieu de les réunir tous ensemble dans le Paradis. Ayant dit cela, il se mit à genoux & leur demanda leur benediction. Le pere & la mere la luy donnerent avec une grande effusion de larmes, & après l'avoir tendrement embrassé, le mirent entre les mains de l'Officier qui le devoit mener au Palais.

Tite se voyant privé de ses enfans, se consolait avec Marine son épouse, qui estoit une Dame d'une vertu incomparable: car au lieu de s'abandonner à la tristesse & au desespoir comme font les autres meres, elle benissoit Dieu de ce qu'il vouloit bien recevoir ses enfans en sacrifice, & se préparoit elle-même à la mort. Tite en faisoit autant de son costé, & comme il n'avoit plus de consolation sur la terre que celle qu'il recevoit de sa chere épouse, il ne craignoit rien tant que de la perdre ou de la quitter. Et c'est le dernier assaut que le Tyran livra à sa constance: car après quelques jours, il luy fait dire que son fils Simon n'estoit plus, & que s'il persistoit dans sa desobeïssance, il vouloit qu'il luy envoyast sa femme pour subir le même chastiment que ses enfans. Celuy qui luy porta cet ordre, luy fit mille reproches sur son obstination & son entestement qui luy attiroit tous ces mal-heurs: mais luy comme un rocher demeura immobile, & ne fit point d'autre réponse, sinon qu'il ne manquoit plus qu'une chose à son bon-heur, qui est que le Prince mêlast le sang du pere avec celuy de la mere & des enfans.

Il n'y a que Dieu qui sçache la douleur que ressentirent ces deux saintes personnes, lorsqu'il fallut se separer. L'un & l'autre donna quelque chose à la nature: Après quoy fortifiez par l'esperance de se revoir bien-tost, ils se dirent le dernier adieu. Tous les domestiques fondoient en larmes & jettoient de cris lamentables. Le peuple faisoit le même dans les rues par où elle passoit. Il n'y avoit qu'elle qui avoit un visage riant, & qui consolait tout le monde par la satisfaction qu'elle avoit de mourir pour Dieu.

Enfin pour dernier acte de cette tragedie, le Prince luy envoya un Gentilhomme, pour luy faire sçavoir que sa femme avoit eu la teste coupée, & qu'il demandoit la sienne, s'il ne vouloit pas obeïr à ses volontez. Tite répond qu'on ne pouvoit luy apporter de nouvelle plus agreable que celle-là; qu'estant déjà mort quatre fois en la personne de sa femme & de ses enfans, il pourroit bien mourir une cinquième. Il s'en va donc au Palais, triomphant

de joye : & se prosternant devant le Prince , luy demande la même grace qu'il avoit faite à toute sa famille.

Le Tyran fut étonné de sa resolution , & fit les derniers efforts pour le vaincre , employant les prieres , les menaces & tout ce qu'il jugeoit capable de le toucher : mais voyant qu'il n'y avoit rien qui pût amollir ou ébranler sa constance , il changea tout d'un coup de Scene , & luy fait voir sa femme & ses trois enfans tous pleins de vie , puis les renvoye à leur maison avec toute liberté de vivre dans la Religion Chrétienne qu'ils avoient si genereusement défenduë. S'il y a sujet de s'étonner que Tite ne soit pas mort de douleur , voyant qu'on luy arrachoit ce qu'il avoit de plus cher au monde , il y en a encore davantage qu'il ne soit pas mort de joye , les voyant inopinément en vie devant ses yeux.

Ces glorieux Martyrs de volonté , s'en retournerent triomphans du Tyran & de la mort , & se raconterent avec plaisir tous les moyens dont on s'estoit servi pour leur faire renoncer la Foy. Ils dirent qu'on leur avoit versé de l'eau froide sur la teste au cœur de l'hyver ; qu'on les avoit fait jeûner trois jours entiers sans leur donner à manger ; qu'on leur avoit lié les bras derriere le dos , avec une telle violence , qu'on les avoit presque disloquez ; qu'on leur avoit fait souffrir plusieurs autres tourmens semblables , & employé tous les artifices imaginables pour surprendre l'innocente credulité des enfans , qui cependant demeurerent fermes & inébranlables dans leur resolution. De sorte que ce brave pere pouvoit dire comme David , qu'autant que la douleur avoit affligé son cœur en la perte de sa famille , autant avoit-il senti de consolation en la recouvrant.

XXVII.
Trois Martyrs
consi-
derables.

Cette tragedie a fini par la joye : En voicy une dont l'issuë a esté bien differente. Son recit fera voir la foiblesse de l'homme & la force de Dieu. Il y avoit dans le même Royaume de Bungo une personne de marque nommé Clement qui avoit deux enfans , dont l'un avoit nom Michel & l'autre Lin. Michel estoit marié à une Dame de qualité appellée Maxence , & il en avoit plusieurs enfans , dont le plus âgé n'avoit que quatorze ans. Clement avec ses deux enfans Michel & Lin , avoient montré leur courage au commencement de la persécution , en resistant genereusement à la violence du Tyran , & ils avoient esté renvoyez libres en leur maison : Mais l'Edit de l'Empereur ayant renouvelé la guerre , qui estoit comme assoupie , Clement & ses en-

fans

fans de nouveau sommer de retourner au culte des Idoles. Les enfans firent leur devoir , & répondirent hardiment que tous les tourmens du monde ne leur feroient pas changer de Religion : mais leur pere qui avoit soutenu tant d'affauts & remporté tant de victoires , chose déplorable , vaincu , ou par la crainte , ou par la foiblesse de l'âge , signe de sa propre main que luy & ses deux enfans renonçoient la Foy Chrétienne , ajoutant ainsi l'imposture & la trahison à l'infidelité & à l'apostasie.

Si-tost que les deux enfans eurent appris ce qu'il avoit fait , ils en furent vivement touchez & s'en vont trouver le Gouverneur , auquel ils declarent qu'ils estoient Chrétiens , & qu'ils n'avoient jamais signé l'acte qui luy avoit esté mis entre les mains ; qu'ils desavoioient leur pere qui les avoit voulu rendre complices de son crime ; qu'ils protestoient du contraire , & qu'ils luy demandoient acte de leur déclaration. Le Gouverneur fort surpris , leur dit qu'ils s'en retournaient chez eux , & qu'il en conférerait avec ses collegues. Les enfans après cette action vont trouver leur pere , & après luy avoir representé l'injustice qu'il avoit commise à leur égard , luy donnerent une telle horreur de son crime , qu'il alla retracter ce qu'il avoit dit & signé en presence des Juges , & protesta qu'il estoit Chrétien. Le même jour les Gouverneurs firent arrester Clement avec ses deux enfans , Michel & Lin , comme aussi Maxence femme de Michel & tous ses enfans , dont l'ainé , comme j'ay dit , n'avoit que quatorze ans. Ils furent tous mis en des lieux separez les uns des autres , pour estre plus facilement vaincus ; mais les Juges voyant qu'ils perdoient leur peine , les mirent tous ensemble dans la même prison.

Le Roy informé par les Gouverneurs de ce qui s'estoit passé , & ne voulant point en avoir le démenty , leur ordonne de punir le pere en la personne de ses enfans , & de l'intimider par les tourmens qu'il leur verroit souffrir : Car c'est le mal-heur d'un homme qui a manqué une fois à sa Foy , qu'on se défie toujours de sa fidelité. Les Juges donc ordonnent que Lin , Maxence & son fils aîné soient dépouillez tous nus & liez dans des sacs. Michel fut réservé à de plus grands tourmens , & on crut avec raison qu'il n'y en avoit point de plus grand pour luy , que de voir tourmenter sa femme & son enfant pendant qu'on l'épargnoit.

Les Bourreaux avoient laissé quelques épis de blé dans les

fac pour piquer & incommoder davantage les Martyrs : mais touchez de compassion pour la delicatessé de Maxence, ils voulurent secoüer le sac avant que de la mettre dedans. Elle les empêcha, disant qu'elle estoit marrie de ce qu'elle n'avoit qu'un corps pour souffrir, & que si elle en avoit dix, elle en feroit volontiers un sacrifice à Dieu. Pour le petit Pierre son fils, lorsqu'il se vit lié & garrotté dans son sac, au lieu de témoigner de la foiblesse, il donnoit du courage & à son oncle & à sa mere, & les exhortoit à souffrir leur tourment avec patience. Puis s'adressant aux Payens qui le regardoient, il leur dit : *Gardez-vous bien tous tant que vous estes de donner mon nom par écrit, comme si j'avois renié la Foy. Si vous le faites, j'iray moy-même à la Cour vous accuser comme des faussaires ; qui n'admirera le courage de cet enfant ?*

Pour Lin son oncle il recitoit ses prieres à haute voix. Les Payens s'en offencerent & luy mirent un baillon à la bouche, ce qui l'obligea de prier Dieu de cœur & d'esprit ne le pouvant plus faire de parole. Un des Officiers de Justice desirant le sauver, le tira de son sac, & l'ayant mené chez luy, le conjura de renoncer la Foy seulement pour trois jours, l'assurant qu'il se faisoit fort de luy obtenir sa grace : mais Lin luy répondit qu'il ne commettrait point cette infidelité pour tous les biens du monde. C'est pourquoy on le remit dans son sac. Que faisoit alors Maxence ? Elle estoit dans une oraison continuelle, & exhortoit à son tour son fils à perseverer jusqu'à la mort. Elle fut trois jours en cet estat liée fort étroitement, sans se pouvoir tourner d'un costé ni d'autre.

Les Juges voyant leur fermeté & leur constance, les remirent en prison & delibererent ensemble de leur supplice. Voicy une lettre que Lin écrivit à ses amis de sa prison, qui fera connoistre le courage invincible de ces Martyrs.

JE vous écris de nostre prison avec la grace du saint Esprit. Quoy que je sois tres-grand pecheur, je mets toute ma confiance en la misericorde de mon Dieu. Je vous supplie le plus humblement qu'il m'est possible de le prier pour moy, & d'obtenir de sa bonté par l'intercession de la sainte Vierge & de tous les saints, que je persevererai jusqu'à la fin. J'ay esté, quoy qu'indigne, serré dans un sac, & j'y suis demeuré un jour & une nuit, parce que je n'ay pas voulu renoncer la Foy. De là on nous a remis en prison. Je sens dans mon cœur un grand coura-

ge, & je me prépare à mourir constamment pour l'amour de JESUS-CHRIST. J'espere qu'il me fera cette grace, si vous avez la bonté de m'assister de vos prieres. Je vous les demande avec une humilité profonde, parce que je suis un tres-grand pecheur, & je n'ay point d'autre esperance qu'en la bonté de JESUS-CHRIST mon Sauveur. Le sixième jour de la sixième Lune.

Sept jours après qu'on les eut remis en prison le treizième de Juillet de l'année 1614. on prononça la Sentence contre Michel & Lin, par laquelle ils estoient condamnez à estre brûlez tout vifs. Ils receurent cette nouvelle avec tant de joye, que Michel au sortir de la prison s'adressant à son frere, luy dit : *Est-il donc possible que ce bon-heur nous soit échu plutôt qu'à nos parens, de mourir pour l'amour de JESUS-CHRIST ?* Lorsqu'on les menoit au supplice, ils virent Maxence qu'on avoit tiré de son sac, & qu'on traînoit après eux. Ils crurent qu'elle estoit condamnée au même supplice, ce qui les consola beaucoup. Ils marcherent une lieuë de chemin nu-pieds, sans vouloir prendre des souliers qu'on leur presentoit. Maxence sur tous se faisoit admirer : car quoy qu'elle fût tres-delicate & qu'elle eût esté tourmentée quatre jours entiers, elle marchoit cependant d'un pas ferme & libre, croyant qu'on l'alloit brûler avec son mary.

Lorsqu'ils furent arrivez au lieu du supplice, ils y trouverent trois poteaux fichez en terre. Michel & Lin coururent aussi-tost embrasser le leur, & s'estant mis à genoux, furent demie-heure en oraison. Après quoy ils se levent, se dépoüillent de leur premiere robe & se laissent attacher au poteau. Pendant qu'on les lioit, on pressoit Maxence de quitter la Foy pour se garantir du feu : mais elle au contraire, conjuroit les Bourreaux de la lier aussi. Cette grace luy fut refusée, parce qu'on vouloit qu'elle vît brûler son mary, & qu'elle souffrît un tourment plus cruel que celui qu'il enduroit : Car il n'y a point de plus grand supplice que de voir souffrir celui qu'on aime & de ne le pouvoir secourir.

Cependant on met le feu au bucher qui environnoit les Martyrs. Michel au milieu des flâmes recitoit le Symbole des Apôtres, & Lin prononçoit incessamment les sacrez Noms de JESUS & de MARIE. Maxence les voyant brûler, fit par trois fois de violens efforts pour s'échapper des mains des Bourreaux & pour s'élançer dans le feu, comme fit autrefois sainte Apolline : mais

on l'arresta pour la faire consumer de regret & de douleur, voyant son mary rosti à petit feu devant ses yeux.

Après qu'il eut rendu l'ame, on l'amena dans une maison prochaine, où l'on fit les derniers efforts pour luy persuader de sauver sa vie : mais comme elle persistoit dans la resolution de mourir, on la ramena au lieu du supplice, où on luy mit par trois fois l'épée à la gorge pour luy faire peur : mais elle, se moquant de ces vaines terreurs, dit au Bourreau : *Ce n'est pas ainsi qu'on intimide un Chrétien : on ne craint point ce qu'on desire. Si vous voulez m'épouvanter, menacez-moy de me laisser en vie.* Ayant dit cela, elle prend ses cheveux qui luy flotoient sur les épaules, & les renversant sur ses yeux, elle se met à genoux, tend le cou au bourreau, & luy ayant dit qu'il fist son devoir, l'Executeur d'un coup luy abbatit la teste.

Ainsi mourut la belle & vertueuse Maxence, après avoir souffert mille opprobres & mille tourmens, dont le plus doux fut celui qui luy osta la vie. Son corps fut jetté dans le feu, & les cendres de ces glorieux Martyrs furent jettées dans la riviere avec la terre même où ils avoient esté brûlez, afin que les Chrétiens ne pussent avoir aucune de leurs Reliques : mais quantité de témoins ont déposé qu'on avoit vû la nuit plusieurs étoiles sur la riviere, à la lueur desquelles on trouva leurs cendres ramassées qui furent portées à Nangasaqui. Clement pere des Martyrs esperoit reparer sa faute par une mort semblable, & les petits enfans se préparoient aussi au même supplice : mais on se contenta de la mort de ces trois Martyrs, & les prisonniers furent renvoyez en leur maison.

XXVIII. *Martyrs de l'Eglise de Facata, de Chicugen & de Fingo.* Après avoir recueilli quelques Reliques des Martyrs de l'Eglise de Bungo, il nous faut visiter celle de Facata & les autres voisines. C'est à mon regret que je passe sous silence les combats & les victoires d'une infinité de Chrétiens qui ont versé leur sang pour la défense de la Foy. Je ne finirois point cette histoire, si je tenois compte de toutes leurs belles actions, & la conformité qui se rencontre entre leur martyre & les precedens, en rendroit, comme j'ay dit, le recit ennuyeux. Je ne rapporteray donc icy que des actions grandes & singulieres, & je ne les toucheray même que fort legerement pour ne pas trop grossir cet ouvrage.

L'Eglise de Facata avoit esté jusqu'alors fort nombreuse & fort

tranquille sous le Gouvernement de Chicugendono, qui ne haïssoit pas les Chrétiens : mais l'Edit de l'Empereur l'obligeant à faire quelque recherche & à tirer quelque chastiment de ceux qui ne voudroient pas obeir, il fit publier le 12. de Mars dans une partie de la Ville nommé Fucuosa, que tous les Chrétiens de ce quartier-là se trouvaissent le lendemain dans une place publique, pour y estre jugez & condamnez. Il s'y trouva jusqu'à cent Chefs de famille. On leur presenta un livre qui avoit pour titre. *Les noms de ceux qui ont renoncé la Foy Chrétienne*, & on les obligea d'y écrire leur nom. Comme les habitans de cette Ville sont les plus riches du Japon, & qu'il est difficile qu'un homme riche soit sauvé, beaucoup moins Martyr : De ces cent Chrétiens, il n'y en eut que deux qui tinrent ferme & qui refuserent d'écrire leur nom. Quelques-uns saisis de crainte pour les tourmens dont on les menaçoit, renoncèrent la Foy : D'autres permirent qu'on écrivit leur nom pour eux. D'autres à qui on prit la main ne firent pas toute la resistance qu'ils devoient faire, mais souffrirent qu'on les fist écrire le leur, se flatant que c'estoit par force, & non pas de gré qu'ils l'avoient fait. Les deux Fideles s'appelloient, l'un Joachim & l'autre Thomas.

Joachim estoit aimé de tout le monde, parce qu'il estoit Medecin & qu'il traitoit gratuitement les malades ; principalement les pauvres à qui il rendoit tous les offices possibles de charité. Après avoir soustenu mille assauts de la part de ses amis, il fut enfin condamné à estre pendu au haut d'un arbre la teste en bas & Thomas au dessous de luy. Ils furent trois jours en cet estat, sans que personne osast leur donner ni à manger ni à boire, & ils se consoloient l'un & l'autre pensant à la Croix de JESUS-CHRIST, & à celle de saint Pierre qui fut crucifié la teste en bas. Enfin après un si cruel tourment, qui fut le plus grand, dit alors Joachim, de tous ceux qu'il eût jamais enduré en sa vie, ils eurent tous deux la teste tranchée. Un Bonze fut si surpris de leur constance, que preschant à une grande assemblée, il ne fit point difficulté de dire : *Qui doutera du salut de ces deux Chrétiens qui ont si courageusement combattu & versé leur sang pour la défense de leur Loy ?*

Dans le Royaume de Chicugen, un vicillard qui avoit esté Bonze, ayant fait publier de la part de l'Empereur, que tous les Chrétiens eussent à retourner à la Religion du pais, pas-un n'obeit à ses ordres. Il en choisit un entre tous les autres nommé Matthias,

auquel il fit mille outrages, & puis luy fit couper le cou, sa teste estant tombée prononça trois fois JESUS MARIA, & la troisième fois plus fortement que les autres: ce qui fut attesté par les assistans.

L'Eglise de l'Isle de Xiqui qui appartenoit autrefois à Dom Augustin, jouissoit d'une grande paix sous le Gouvernement de Ximandono: mais aussi-tost que l'Edit de l'Empereur fut publié, ce miserable politique craignant plus de déplaire aux hommes qu'à Dieu, commanda aux Religieux de la Compagnie de Jesus de sortir de ses terres dès le lendemain. Le Pere Gracese & son Compagnon qui avoient soin de cette Eglise, se voyant obligez de l'abandonner, après avoir dit la Messe, qui fut interrompue par beaucoup de larmes, de soupirs & de sanglots des assistans, laisserent en leur place un vieillard Sexagenaire nommé Adam Aracava, qui avoit esté instruit & nourri dans leur maison depuis plusieurs années, & luy recommanderent leur cher troupeau, l'avertissant de baptiser les enfans, d'ensevelir les morts, & d'annoncer aux Chrétiens les Festes & les jeûnes de l'Eglise.

Adam s'acquittoit parfaitement bien de son devoir, lorsqu'il fut saisi & présenté au Gouverneur, qui fit tout son possible pour le gagner par une douceur apparente, en luy protestant que s'il donnoit de la peine aux Chrétiens, ce n'estoit point de son propre mouvement, ni de la volonté de Ximandono son Prince, mais parce que l'Empereur l'ordonnoit & qu'il luy falloit obeïr. Adam rempli de l'esprit de Dieu, luy répond: *Monsieur, quand je mets dans une balance la mort dont les hommes me menacent, & l'immortalité que Dieu me promet, je compte pour un bien-fait tout le mal qu'on me peut faire. Commande qui voudra, je n'obeis qu'à Dieu, dont j'attends une vie qui ne finira jamais. Le Prince est injuste de persécuter des gens de bien, pour conserver sa Couronne, qu'il croit assurer par-là: Et moy je ne feray pas ce qui est juste pour gagner une couronne immortelle, & pour plaire à Dieu qui est le Souverain de tous les Rois? Si j'abandonne son service, ni vous, Monsieur, ni le Prince, ni l'Empereur, ni toutes les puissances du monde ne pourront l'empêcher de me précipiter dans les Enfers. Et quand ils le pourroient faire, je ne suis point assez lâche pour commettre une si grande perfidie, & pour préférer la volonté d'un homme mortel à celle de Dieu, à qui j'ay des obligations infinies.*

La réponse de ce genereux Martyr mit le Gouverneur dans une extrême colere. Il le fait prendre & dépouïller tout nud, &

puis le fait mener en cet estat par toutes les ruës de la Ville. Le Crieur public marchoit devant luy, qui crioit de toute sa force: *Voicy un homme opiniâtre & rebelle à l'Empereur.* Ensuite il fit planter deux pieux hauts de huit ou neuf palmes, & distans l'un de l'autre de cinq. Sur les deux bouts il y avoit une piece de bois en traverse, où il fit attacher ce pauvre vieillard par les bras au dessus des coudes, & les pieds aux bas des deux poteaux. Il demeura là suspendu l'espace de neuf jours entiers, preschant tous ceux qui l'approchoient, & témoignant par la joye de son visage, les consolations celestes que Dieu verfoit dans son cœur: mais parce qu'il estoit chargé d'années, usé de travaux, & fraîchement relevé d'une grande maladie, de peur que le froid de la nuit & la longueur de ce tourment ne luy ôtaist la vie, on le délioit depuis le Soleil couché jusqu'au matin, & on le gardoit dans une maison prochaine.

Après cette neuvaine douloureuse, on le mit entre les mains d'un de ses amis qui avoit répondu pour luy. Il fut trois mois dans sa maison, passant les jours & les nuits en prieres. Les Chrétiens le venoient voir pour se faire instruire, & les Payens pour le pervertir. Mais tous leurs efforts furent vains. Le Gouverneur desespérant de le pouvoir reduire, le fit menacer qu'il luy feroit couper les doigts des pieds & des mains les uns après les autres, & que pour prolonger son supplice, il ne feroit point couper le second, que le premier ne fût gueri; qu'il ne luy accorderoit pas une mort qui finit ses tourmens, mais une vie qui les luy feroit sentir, & qu'il le feroit pour ainsi dire mourir & renaître à de nouvelles peines.

Adam répondit à cette menace, qu'il n'apprehendoit point ces tourmens, mais qu'il en desiroit de plus grands; qu'il esperoit que Dieu luy feroit la grace de les supporter, & qu'il prioit seulement Monsieur le Gouverneur, que s'il avoit resolu de le traiter de la sorte, il ne différast pas plus long-temps, de peur que son âge & son peu de santé ne les privast tous deux de la joye qu'ils en esperoient avoir. Cette insulte échauffa tellement le Gouverneur, qu'il ordonna sur l'heure même qu'on allast commencer cette cruelle boucherie. Mais celuy qui en avoit le commandement ayant horreur de ce supplice, & touché de compassion différa l'exécution jusqu'à ce que la colere du Gouverneur fût apaisée: Et alors il luy representa par de vives raisons, que ce chastiment barbare & injuste exercé sur un pauvre vieillard, le feroit passer

à la Cour pour un homme furieux & emporté, & terniroit sa réputation : Vû principalement que le Prince Ximandono ne vouloit pas qu'on exerçast sur les Chrétiens des chastimens rigoureux, & que tout ce qu'il en faisoit, n'estoit que pour sauver les apparences. Ces raisons & plusieurs autres qu'il luy apporta le firent changer de dessein.

Mais quelque temps après le Gouverneur luy ayant fait dire qu'il se retirast secretement de la Ville, & qu'il s'en allast à Nangafaki, Adam répondit qu'il n'en feroit rien, s'il n'estoit condamné comme Chrétien & banni pour la Foy. Le desir qu'il avoit d'estre Martyr luy en merita la couronne : car il fut condamné à perdre la teste, il receut sa sentence avec une joye incroyable. On l'executa de nuit sur la montagne où estoit situé le Chasteau, pour empêcher les Chrétiens d'assister à son supplice. Plusieurs toutefois y furent presens, & ont attesté que sa teste en tombant prononça deux fois JESUS MARIA, d'une voix si forte & si puissante, que toute la vallée en retentit, ce qui étonna merveilleusement les Payens, & consola les Chrétiens qui furent témoins de cette merveille.

Il avoit eu revelation de son martyre, lorsqu'on parloit de le bannir : car la sainte Vierge luy apparut tenant une croix en main, & il prédit à un Chrétien qui avoit renoncé la Foy de bouche seulement, & comme par force, qu'il seroit bien-tost Martyr. Ce qui arriva après sa mort. Car il alla trouver les Juges, & leur déclara en presence de plusieurs témoins, qu'ils l'avoient forcé contre sa volonté de renier la Foy ; qu'il en avoit un regret mortel, & qu'il protestoit devant eux, qu'il vouloit vivre & mourir Chrétien. Les Juges après l'avoir chargé d'injures, le chasserent honteusement : Mais le Chrétien entrant dans une maison prochaine, prend un fer tout rouge, & s'imprime avec ce fer sur le front le signe de la Croix. Estant marqué de la sorte, il entre à l'Audience, & dit aux Juges : *Vous ne douterez pas maintenant, Messieurs, que je ne sois Chrétien. Celuy qui m'a donné la force de faire ce que j'ay fait, m'en donnera pour souffrir tous les tourmens que vous me ferez endurer.* Les Juges étonnez ne purent que luy dire, & le renvoyerent chez luy. Le Gouverneur en estant informé, avoit resolu de luy faire souffrir les derniers supplices : mais considerant que tous les Chrétiens brûloient du desir d'estre Martyrs, & que cette mort jointe à celle d'Adam, l'avoit tellement augmenté, qu'il les auroit tous les bras, il laissa vivre le serviteur de Dieu avec ces sa-

crées

crées stigmates qu'il porta jusqu'à la mort.

Après avoir visité les Eglises de Facata, de Chicugen & de Fingo, il nous faut retourner à Arima, où les Chrétiens souffrirent de nouvelles persecutions sur la fin de cette année 1614. Le Prince Michel que le traître Sifioie avoit poussé à faire brûler tout vifs les Martyrs dont nous avons parlé, voyant que ce feu, bien loin de refroidir l'ardeur des Chrétiens, avoit allumé par tout le Japon dans leurs cœurs un desir incroyable de souffrir le martyre, & qu'après tout ce qu'il avoit fait, il n'estoit pas bien à la Cour, il écrivit à l'Empereur par le conseil du même Sifioie qui aspirait à sa Couronne, qu'après avoir abjuré la Loy Chrétienne, il n'avoit rien eu plus à cœur que de l'éteindre entièrement dans son Royaume ; qu'il y avoit employé l'autorité, les prieres, les menaces & les supplices les plus rigoureux : mais que ses Sujets estoient si opiniâtres, qu'il desespéroit de les pouvoir ramener au culte des Dieux : C'est pourquoy qu'il supplioit sa Majesté de luy donner un autre Royaume, où il n'eût point un peuple si rebelle & si desobeissant à gouverner.

Il esperoit que l'Empereur, en consideration de son alliance, l'approcheroit de la Cour, & luy donneroit un Royaume de plus grande étendue que le sien. Sifioie de son costé qui luy avoit conseillé de faire cette demande, se tenoit comme assuré que l'Empereur le mettroit en possession de ses Etats. Comme les réponses de la Cour ne sont pas si promptes que le desirent ceux qui en attendent quelque grace, le Prince pour se faire un plus grand mérite auprès de l'Empereur, pendant qu'on deliberoit sur sa requeste, renouvelle la persecution contre les Chrétiens, & parce que la crainte des tourmens ne les ébranloit point, il s'attaque à la noblesse à qui la pauvreté est un mal plus redoutable que la mort, & publie un Edit, par lequel il ordonne à tous ceux qui tiroient de luy des revenus & des pensions annuelles, de quitter leur Religion, à faute de quoy tous leurs biens, gages, pensions, subsistances, & generalement tous leurs revenus leurs seroient ôtez.

Aussi-tost que cet Edit fut publié, cinquante familles des plus nobles & des plus illustres du Royaume renoncerent à tous leurs biens, & se virent reduits à l'extrême pauvreté. Les Chrétiens d'Arima avoient de coûtume de jeûner & de prendre la discipline tous les Vendredis : mais depuis que la persecution fut renouvelée, ils redoublerent leurs oraisons, leurs jeûnes & leurs autres penitences. Ils firent même venir secrettement un Pere Jesuite de

Tome II.

Mm

xxix.
Persecution
renouvelée
dans le
Royaume
d'Arima.

Nangasacki pour entendre leurs Confessions. Mais ce qui est admirable, c'est que les enfans de la Congregation de saint Joseph qui n'avoient pas atteint l'âge de quinze ans, firent entr'eux un serment de n'abandonner jamais la Foy Chrétienne, qu'ils concurent en ces termes. *Encore qu'on nous arrache les ongles, ou qu'on nous tire les dents les unes après les autres, ou qu'on nous plonge dans l'eau froide au plus fort de l'hiver, ou qu'on nous brûle vifs, ou qu'on nous fasse souffrir quelque autre tourment, nous jurons & protestons que nous ne quitterons point la Foy.*

Pendant que ce miserable Prince persecute ainsi les Chrétiens pour obtenir de l'Empereur un plus grand & plus riche domaine, il receut une lettre de l'Empereur, par laquelle il luy estoit ordonné de se transporter dans certains jours qui luy estoient marquez, au Royaume de Fionga, país miserable en comparaison du sien, avec défense d'emmener avec luy aucun de ses Gentilshommes ou serviteurs Chrétiens, s'ils n'abjuroient auparavant le Christianisme: De sorte que ce déserteur de la Foy qui avoit banni tant de Chrétiens, fut luy-même banni de ses Etats, & pour avoir préféré l'amitié des hommes à celle de Dieu, il perdit celle de Dieu & des hommes.

XXX. L'Eglise du Japon fit en ce temps une perte considerable en la personne de son Evêque le Pere Louis Cerqueira. C'estoit un Prelat achevé & digne d'un si haut employ. Il fut malade trois mois, & on tient que la cause de sa mort, fut l'estat déplorable où il voyoit sa chere Eglise reduite. Le P. Jacques Valens de la Compagnie de Jesus luy succeda: mais en attendant que le saint Siege l'eût nommé, le Clergé du Japon élut pour Vicaire General au siege vacant le Pere Valentin Caravaial pour lors Provincial de la Compagnie au Japon, conformément aux decrets de Rome, quoy qu'ils ne fussent pas encore venus à sa connoissance: Car le Pape avoit ordonné que lorsque l'Evêque du Japon viendroit à mourir, celui qui seroit pour lors Superieur de la Compagnie de Jesus au Japon, exerceroit sa Charge sans autre election, ni provision de Rome.

Le Pere Caravaial prévoyant l'orage dont l'Eglise du Japon estoit menacée, envoya à la Cour le Pere Jacques Mesquita qui avoit gouverné long-temps le College de Nangasacki, & à qui Sifioie témoignoit beaucoup d'amitié: mais soit que ce fût une amitié feinte, ou que son cœur fût changé, il ne permit jamais au Pere de parler à l'Empereur (car il estoit alors à la Cour.) Il luy dit

*La mort du
Pere Louis
Cerqueira
Evêque du
Japon. Fer-
veur admi-
rable des
Chrétiens
de Nanga-
sacki.*

que sa Majesté avoit resolu de chasser tous les gens d'Eglise du Japon & d'en bannir tous les Chrétiens. Le Pere Provincial voyant que tous les secours humains luy manquoient, eut recours aux divins. Il ordonna aux Religieux de la Compagnie de faire des prieres & des penitences extraordinaires. Il fit faire aussi deux Processions generales, où plus de mille Japonnois se déchirerent le corps à coups de disciplines. Plusieurs de leurs propre mouvement & sans en avoir demandé la permission, imiterent les tourmens qu'on avoit fait souffrir aux Martyrs: Car les uns se mirent dans des sacs; D'autres se ferrerent les jambes entre deux cannes pleines de nœuds; d'autres marcherent les bras étendus comme s'ils eussent esté en croix; quelques-uns s'estant dépouillez jusqu'à la ceinture, s'estoient fait une espee de pourpoint d'épines entrelassées. Un grand nombre portoit sur ses épaules de grosses & lourdes pierres. Plusieurs tenoient des cailloux en main dont ils se battoient la poitrine. D'autres se faisoient porter sur les épaules de leurs serviteurs ou amis, les pieds & les mains liées à des especes de croix, pour montrer qu'ils estoient prests à souffrir toute sorte de supplices pour la Foy. Les enfans mêmes suivoient, portant chacun quelque instrument de la Passion de JESUS-CHRIST, ou à la main, ou sur la teste, & invoquant le secours divin d'une voix si lamentable, qu'ils tiroient les larmes des yeux, non seulement des Chrétiens, mais encore des Payens.

Ce spectacle épouvanta les domestiques de Sifioie Gouverneur de Nangasacki, qui estoit, comme nous avons dit, à la Cour. Ils luy mandent que les Chrétiens s'estoient assemblez en grand nombre, resolu de ne point obeir à l'Empereur, & qu'il y avoit danger de quelque sedition. Sifioie estant sur son retour, les lettres furent données à sa sœur qui les montra à l'Empereur, lequel entra dans une telle colere, que tirant son poignard, il jura qu'il reduiroit Nangasacki en cendres, si elle n'estoit pas si éloignée de la Cour. Or comme Sifioie n'estoit pas un homme de guerre, il ordonna à Surungadono Gouverneur de Fuximi de marcher au plûtost avec ses troupes vers Nangasacki, & de faire executer incessamment l'Edit de bannissement porté contre les Chrétiens. Sifioie estant arrivé à la Ville, la trouva en grande paix, & reconnut que ses gens avoient pris l'alarme mal à propos. Cependant deux jours après son arrivée, il fit signifier au Pere Pro-

vincial & à tous les Superieurs des familles Religieuses, qu'ils tinssent des vaisseaux prêts à leurs dépens pour sortir du Japon.

Peu de jours ensuite arriva Sucungadono avec ses troupes, qui ne voyant aucun trouble, ni assemblée dans la Ville, fit sçavoir à l'Empereur qu'il n'y avoit point de sedition à craindre. Sifioie qui craignoit d'estre blâmé à la Cour pour avoir donné de faux avis, après avoir fait toutes les recherches imaginables, trouva que les Chrétiens avoient tenu une assemblée, où ils avoient juré & signé même de leur sang plusieurs articles qui regardoient leur Religion. Entre ces articles il y en avoit deux conçus avec moins de prudence que de ferveur, & qu'on ne leur avoit pû faire effacer. L'un estoit de ne pas obeir à l'Empereur, en ce qui seroit contraire à la Religion. L'autre plus dangereux, portoit qu'ils ne permettroient jamais que tous les Religieux fussent bannis du Japon. Sifioie ayant fait voir ce traité à Surungadono, luy fit avouer que ses craintes n'estoient pas mal fondées, & tous deux écrivirent à l'Empereur, qu'ils avoient découvert la conspiration des Chrétiens.

Pendant que tout estoit dans le trouble & la confusion, voycy qu'un navire Portugais arrive au Port de Nangasaqui, chargé de riches marchandises de la Chine. Le Capitaine vouloit luy-même aller trouver l'Empereur, & luy faire ses presens: mais Sifioie qui apprehendoit le succès de cette Ambassade, rompit le coup, & luy fit entendre qu'il ne seroit pas le bien venu; que c'estoit assez qu'il envoyast son Secrétaire avec ses presens, & qu'il les accompagneroit de ses lettres. Le Capitaine fut obligé de prendre ce parti, parce qu'on ne pouvoit entreprendre cette Ambassade sans l'autorité du Gouverneur. Le Secrétaire fut introduit à l'Audience de l'Empereur, & luy fit ses presens: mais il ne put rien obtenir, ni pour les Prestres, ni pour les Religieux, ni pour les Chrétiens: De maniere que l'esperance qu'on avoit conceüe passa comme un éclair.

Il arriva même en ce temps un Exprés de la part de l'Empereur, pour presser l'execution de l'Edit, & on fit venir des troupes du Royaume de Saxuma pour empêcher qu'il n'arrivast quelque tumulte. Tout estant ainsi disposé, le vingt-cinquième d'Octobre de l'année 1614. Sifioie fit commandement à ceux qui estoient bannis du Japon, de s'embarquer dans deux jours sans aucun delay. Il n'y avoit pour lors au Port de Nangasaqui que

trois petits bastimens Chinois qu'ils appellent Joncs, encore fort mal équipés, où l'on fit entrer tous les bannis; sçavoir vingt-deux Prestres Religieux, les uns de l'Ordre de saint Dominique; les autres de celuy de saint Augustin, les autres de saint François; cinq Freres Lais s'embarquerent avec sept Prestres Japonnois, & cinq qui se dispoient à la Prestrie. Les Religieux de la Compagnie de Jesus estoient en tout cent dix-sept, cent Seminaristes, & autant de Catechistes qu'on dispoit à recevoir les Ordres sacrez. Tout ce monde fut mis dans ces trois petits vaisseaux, hormis dix-huit Peres Jesuites, neuf Freres & plusieurs Seminaristes qui trouverent le moyen de demeurer dans le pais pour assister cette Eglise desolée. Le Pere Provincial vouloit à toute force courir le risque avec eux; mais parce qu'il estoit trop connu, & qu'on obligeoit ceux qui devoient s'embarquer de se presenter devant les Juges, il ne put obtenir ce qu'il desiroit. On avoit préparé quantité de petits esquifs pour y faire glisser quelques Peres, qui eussent rentré dans le Japon par un autre Port: Mais la vigilance des Gardes fut si grande, qu'il fut impossible d'executer ce dessein. Il demeura cependant aussi quelques Peres des autres Ordres Religieux, qui se cachèrent lorsque l'Edit du bannissement fut publié.

Les Peres Jesuites mirent en lieu d'assurance autant qu'ils le purent faire dans l'espace de deux jours, les vases & ornemens sacrez, les corps des saints Martyrs, & ceux de leurs Religieux défunts. Ensuite on dit la Messe publiquement pour la dernière fois. Les assistans au lieu de prieres, pleuroient & jettoient des cris qui fendoient le cœur de celuy qui celebrait. On fit le même pendant le Sermon, qui fut interrompu mille fois de la même maniere. Après l'Office divin l'Eglise fut dépouillée de tous ses ornemens, & le jour du départ estant venu, ils monterent sur mer & se rendirent à une petite Isle proche de la Ville, pour calfeutrer leurs vaisseaux. Ils logeoient dans de petites cabannes de pescheurs puantes & incommodes. Le Pere Jacques Mesquita, qui avoit trente ans auparavant conduit les quatre Ambassadeurs Japonnois à Rome & les avoit ramenez au Japon, tomba malade en ce lieu, d'une maladie que son âge, ses travaux, l'incommodité du lieu & la tristesse inconsolable de son esprit luy avoient causée. Il mourut destitué de tout secours des Medecins & sans aucun remede, Sifioie luy ayant refusé l'un & l'autre.

A peine les Peres eurent-ils perdu Nangasaqui de veüe, que

les Idolâtres se jetterent sur les Eglises, les pillerent & bruslerent entierement, & on remarque que la paix dont le Japon jouïssoit depuis quinze ans, se retira du pais avec les enfans de paix qui l'abandonnerent: car depuis ce temps-là il fut divisé en deux factions & agité de guerres civiles tres-sanglantes, dont nous parlerons tout maintenant, n'estant pas juste que celuy qui faisoit la guerre à Dieu, fût en repos dans son Empire.

XXXI. Les trois Joncs dont nous avons parlé estant radoubez, le sieur Juste Ucondono qui estoit banni pour la Foy avec toute sa famille, la Dame Julie & plusieurs autres nobles Matrones s'embarquerent dans un des bastimens. Huit Prestres Jesuites, quinze qui ne l'estoient pas & autant de jeunes Clercs Japonnois, avec quelques Religieux Espagnols leur tinrent compagnie, & prirent la route des Philippines. Les deux autres bastimens furent montez par les Religieux dont nous avons parlé, par soixante Jesuites & cinquante Seminaristes, qui firent voile à Macao Ville de la Chine. Ils y aborderent en peu de jours, ayant eu le vent fort favorable. Le premier où estoit Juste Ucondono qui n'estoit pas bon voilier, fut un mois entier à combattre les orages & les tempestes, & comme il estoit vieux & fort chargé, il s'ouvroit de toutes parts, ce qui obligeoit les Matelots de pomper incessamment, & les passagers de se preparer à la mort. Quatre Peres Jesuites finirent leur exil & leur navigation en ce voyage, estant morts des incommoditez qu'ils souffrirent dans ce petit Jonc où ils estoient enfermés comme dans une prison: Entr'autres le Pere Critana qui avoit travaillé trente ans dans le Japon au salut de ces pauvres peuples. Comme le vaisseau estoit encore éloigné de Manile, ils mirent son corps dans un esquif & le porterent au rivage, où il fut enseveli.

XXXII. Cependant on apprit à Manile, qu'un vaisseau chargé de Chrétiens bannis pour la Foy, aborderoit dans peu de jours au Port, & que Juste Ucondono si celebre dans le Japon estoit du nombre des exilés. Jean de Sylves Gouverneur des Philippines voulut rendre à ce grand Capitaine & à cet illustre défenseur de la Foy, toutes les marques d'honneur qui estoient deuës à son caractère & à son merite. Il fit équiper une gallere fournie de toutes sortes de rafraichissemens qui l'alla prendre à la rade de Manile. Lorsqu'elle fut près du rivage, elle salua le Gouverneur de tout son canon, & en même temps se fit une décharge generale de toute l'artillerie de la Ville. Tous les habitans vinrent sur le rivage pour saluer

ces nobles Confesseurs. Plusieurs Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie estoient sous les armes pour recevoir Ucondono & pour le conduire au Palais du Gouverneur. Les Dames & les Demoiselles furent menées séparément des hommes, couvertes de grands voiles selon la coûtume du Japon dans l'Eglise des Peres Jesuites.

Le Gouverneur accompagné de toute sa Noblesse & des Magistrats de la Ville, reçut Ucondono dans son Palais. Ils s'embrasserent l'un & l'autre avec beaucoup de tendresse, jusqu'à verser des larmes, & après les complimens ordinaires, Dom Sylves offrit à Ucondono de la part de son Roy tel établissement qu'il pouvoit desirer dans ses Etats. Juste l'ayant remercié de ses honnetez, & luy ayant marqué les sentimens de son cœur, d'avoir trouvé dans sa personne ce qu'il avoit perdu dans le Japon, le pria de trouver bon qu'il allast faire ses devotions chez les Peres Jesuites, & remercier Dieu de son heureux voyage. Le Gouverneur le fit monter dans son carrosse avec ses cinq enfans, & luy donna ses Gardes pour l'accompagner. Passant devant la Cathedrale où tout le Clergé l'attendoit, il descendit de carrosse & entra dans l'Eglise pour adorer nostre Seigneur. Il fit le même passant devant l'Eglise des Peres Augustins, & de-là fut au College des Peres Jesuites, qui le receurent avec beaucoup de joye, mêlée cependant d'une douleur extrême, de voir un si grand homme chassé de son pais & la Foy bannie avec luy du Japon. Après le *Te Deum* qui fut chanté en Musique, on l'invita à dîner. Toute la Ville accourut pour voir ce Heros Chrétien, & chacun luy donnoit mille benedictions. Après le repas il fut conduit à une maison proche le College qu'on luy avoit preparée.

Le lendemain le Gouverneur luy envoya de magnifiques presents: Puis le visita luy-même avec toute sa Noblesse. Ils lierent ensemble une si étroite amitié, qu'ils ne pouvoient passer un seul jour sans se voir. Dom Sylves considerant un si grand Seigneur privé de tous ses biens pour la défense de la Foy, luy assigna des revenus tres-considerables pour s'entretenir luy & toute sa famille: Mais Juste qui faisoit plus d'Etat de la pauvreté Chrétienne que de toutes les richesses du monde, le fit remercier par un Pere Jesuite, en luy disant qu'il ne vouloit pas reprendre ce qu'il avoit laissé pour Dieu, & qu'il n'estoit pas juste qu'il jouît des graces du Roy Catholique, puisqu'il ne les avoit pas meritées par ses services.